

2025


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guadeloupe

an
ct

cités
éducatives

APPEL À PROJETS

Le Moule



Note de cadrage

Date limite de dépôt
30 Avril 2025

ATTENTION

Pour répondre à l'appel à projets,
vous devez obligatoirement
prendre contact avec
la cheffe de projet
(0690 69 58 87)



Un territoire labellisé
Cité éducative c'est :
**ACCOMPAGNER
FÉDÉRER
ÉMANCIPER**

Réseaux Sociaux
suivez-nous sur :



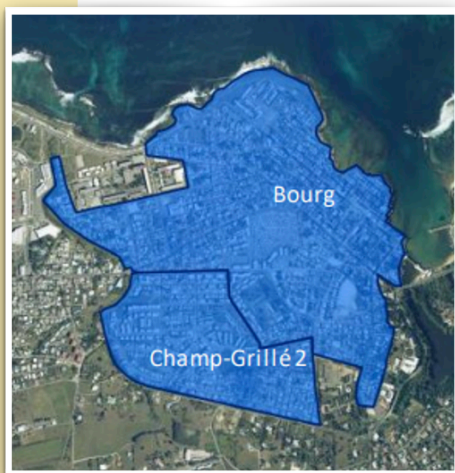
S O M M A I R E

3	Contexte de l'appel à projets 2025
4	Objectifs et Modalités
5	Les axes thématiques prioritaires
8	Les six itinéraires thématiques
9	Appels à projets de nos partenaires financiers
10	Les établissements scolaires membres et associés
11	Les modalités de réponse à l'appel à projets
16	Le portail Dauphin
17	Le calendrier de l'appel à projets
18	Les contacts clés
19	Communication

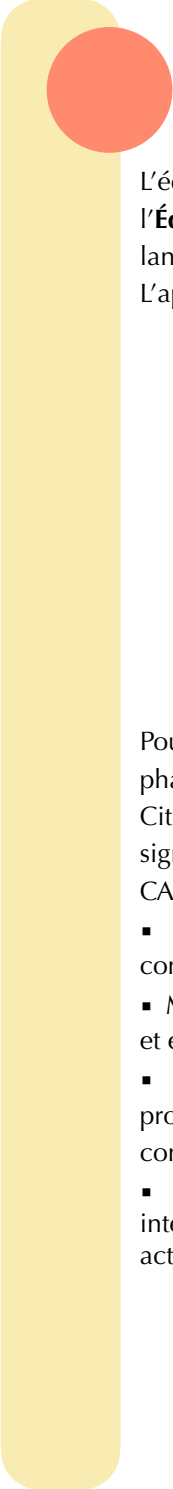
Contexte de l'appel à projets 2025

Les Cités éducatives sont un label d'excellence visant à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, **de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire**. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, collectivités, associations, habitants. L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif mais de mieux coordonner l'existant et de faire preuve d'innovation pour aller plus loin. L'objectif est de pouvoir **accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie**.

Labellisée le 7 Mars 2022, la cité éducative Le Moule concerne les quartiers :



- Le Bourg
- Champ Grillé 2



Objectifs et Modalités

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative Le Moule, composée de **l'Éducation Nationale, de la Préfecture et de la Ville du Moule**, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2025/2026.

L'appel à projets vise à :

- Soutenir des actions en faveur des quartiers prioritaires et des habitants les plus vulnérables.
- Assurer la continuité de l'accompagnement des populations via les actions engagées, tout en adaptant les interventions aux besoins des quartiers.

L'ensemble des projets retenus devront ainsi répondre aux priorités de la Cité Éducative Le Moule en s'inscrivant dans une démarche de projet de quartier, associant les habitants et les acteurs locaux pour une transformation durable et inclusive des quartiers concernés.

Pour faciliter les interventions des opérateurs de proximité dès la phase de montage des projets, la mission des équipes de projet de la Cité et de la ville de Le Moule, et des référents des partenaires signataires (Préfecture, Services de l'Etat, Département, Région, ARS, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale, DRAJES etc.) consiste à :

- Repérer et mobiliser prioritairement les financements de droit commun existants ;
- Mettre en œuvre un accompagnement opérationnel de proximité et en continu à toutes les étapes du projet ;
- Elaborer une programmation annuelle globale d'actions de proximité, en nombre et en qualité, qui réponde de manière très concrète aux enjeux des quartiers et aux besoins des habitants ;
- Travailler à l'échelle de chaque quartier l'articulation des interventions et des programmes d'actions, par la coopération des acteurs dans une approche globale.

Les axes thématiques prioritaires

Les cités éducatives correspondent à un programme gouvernemental expérimental qui vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la politique de la ville en mettant l'éducation au cœur des politiques publiques locales.

1

CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2

PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

3

OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES

Les 4 objectifs spécifiques sont :

L'amélioration
de la maîtrise
des
fondamentaux
par les élèves.

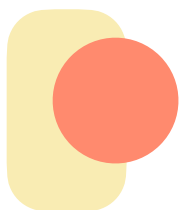
L'amélioration
des conditions
d'étude.

L'amélioration
de la
continuité
éducative.

L'amélioration
des
perspectives
données aux
élèves.

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

<u>Objectifs stratégiques</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire	Diversifier le parcours de formation
Améliorer le bien-être de tous, élèves et Personnels	Améliorer la qualité de vie à l'école, Renforcer la relation éducative, S'adapter aux évolutions pédagogiques, Développer des actions sur le temps péri scolaire
Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée	Valoriser la réussite des élèves en développant les compétences psychosociales
Encourager la coopération avec les parents	Renforcer le lien parents / école, Mettre en place des espace dédiés aux parents Mise en place de temps d'animation au sein de l'espace parents
Renforcer les alliances éducatives à l'interne et avec les partenaires	Mettre en place des projets inter degrés et inter établissements Mobiliser les partenaires autour d'un projet commun



Les axes thématiques prioritaires

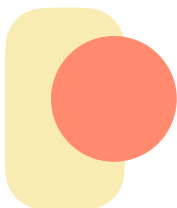
Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

<u>Objectifs stratégiques</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
Favoriser la socialisation précoce des enfants	Enrichir les interactions langagières et les jeux éducatifs, Développer les initiatives d'aide à la parentalité
Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité	Renforcer l'accompagnement des parents étrangers
Développer la prévention Santé-Hygiène	Promouvoir des comportements alimentaires sains, Sensibiliser autour d'actions à la santé, Prendre en charge des troubles de l'apprentissage
Investir davantage les lieux et les temps ou les services publics sont en retrait	Occuper le temps extra-scolaire
Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage	Articuler le travail scolaire dans et hors de l'école
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle	Développer la pratique théâtrale, Développer la lecture plaisir,
Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel	Garantir une pratique physique à l'école et extra-scolaire Utiliser les infrastructures sportives et nautiques (base du collège...) de proximité Promouvoir les compétitions sportives,
Mieux diffuser la culture scientifique et technique	Préparer aux différents concours scientifiques et techniques Encourager le développement de clubs scientifiques et mathématiques en milieu scolaire
Développer l'accompagnement personnalisé des jeunes	Accompagner les jeunes à une insertion professionnelle réussie, Valoriser des compétences extra-scolaires,
Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques	Sensibiliser à une éducation à la prévention des risques

1
CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2
PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

3
OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES



Les axes thématiques prioritaires

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

<u>Objectifs stratégiques</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
Faire découvrir les filières de formation et du monde du travail	Sensibiliser les jeunes aux différentes voies de formations, Sensibiliser les jeunes au monde économique et professionnel, faciliter la découverte des métiers, favoriser le rapprochement entreprise/école,
Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme	Favoriser l'accès aux livres, Faciliter l'accès et l'utilisation du numérique
Aider à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification	Développer des activités de mobilisation au public sans qualification (16-25 ans) Proposer des solutions innovantes pour les personnes en situation de décrochage ou d'isolement
Développer la mobilité et les rencontres	Ouvrir l'environnement immédiat sur la caraïbe et le monde immédiat, Impliquer les élèves aux valeurs citoyennes.
Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne	Promouvoir les activités de loisirs (hors temps scolaire). Développer les pratiques artistiques (chants, musique, expressions corporelles, théâtre, résidence d'artistes...).
Participer à la société numérique de demain	Développer le numérique à l'école, Favoriser l'accès aux tiers lieux culturels par les publics cibles Sensibiliser les usagers aux dangers du numérique
Offrir à tous un droit à la ville	Prendre en compte la question du déplacement des bénéficiaires Proposer des solutions de mobilité pour les bénéficiaires

1

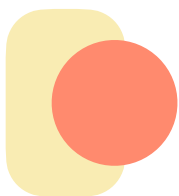
CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2

PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

3

OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES



Les six itinéraires thématiques

Petite enfance

Santé et handicap

Education, sport et culture

Parentalité, ambition, réussite

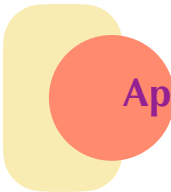
Numérique

Fondamentaux



La recherche de cofinancements est vivement encouragée à **hauteur minimale de 20%.**

Les dons (vente de repas, tombolas...) sont vivement conseillés pour les porteurs de projets établissements scolaires à **hauteur minimale de 10%.**



Appels à projets de nos partenaires financiers

Consulter les appels projets de **la Région Guadeloupe**

- Formation
- Développement économique

https://www.regionguadeloupe.fr/actualites-et-agendas/appels-a-projet/page/2/#_

Contact en pages finales

L'appel à projets 2025 Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (**MILDECA**) clôt au 1^{er} avril.

Les opérateurs peuvent solliciter ce droit commun et un complément de financement du P 147.

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Appel-a-projets-MILDECA-2025>

Consulter les appels projets de **l'ARS Guadeloupe**

<https://www.guadeloupe.ars.sante.fr/liste-appels-projet-candidature>

Contact en pages finales

Consulter les appels projets **du Conseil Départemental de la Guadeloupe**

- Prévention et la lutte contre l'isolement social des personnes âgées
- Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFFPPA)
- Insertion / ESS (économie sociale et solidaire)
- Enfance

<https://www.cg971.fr/category/appel-a-projet/>

Contact en pages finales

Appels à projets de nos partenaires financiers

Consulter les appels à projets de la **Préfecture Guadeloupe**

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets>

L'offre de service de l'Action Sociale de la **CAF de la Guadeloupe et de Saint-Martin**

Elle est basée sur une logique d'investissement social et se caractérise par une approche préventive, universaliste et solidaire. Elle s'appuie sur les schémas directeurs :

- Sdsf - Schéma Départemental des Services aux Familles
- Ctg - Convention Territoriale Globale signée avec les Collectivités
- Pedt – Projets Éducatifs De Territoire cosignés par le Rectorat et les Collectivités

Son champ d'intervention couvre les thématiques suivantes :

La Petite Enfance ; La Parentalité ; La Jeunesse ; L'animation de la vie sociale

Les équipements et services financés doivent être accessibles à l'ensemble des familles, en répondant aux critères de mixité sociale et d'inclusion pour les porteurs de handicap.

La géographie prioritaire est prise en compte **dans la priorisation des projets par la Caf**. Les enjeux de rééquilibrage territorial, d'accès aux droits et aux services, de soutien aux familles et de renforcement des liens de proximité trouvent tout leur sens dans les actions soutenues sur les quartiers prioritaires de la ville.

Consulter les appels projets 2025 de la CAF Guadeloupe

- Fonds Publics et Territoires
- Fond National Parentalité
- Contrats locaux d'accompagnement scolaire (Clas)

<https://caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-de-la-guadeloupe/partenaires-locaux>

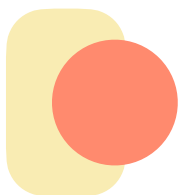
Contact en pages finales

Consulter les appels projets de la **DRAJES Guadeloupe**

Appel à projets Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

<https://www.promotion-sante.gp/appels-a-projets/fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative-fdva-campagne-2025-copie>

Contact en pages finales



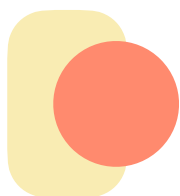
Les établissements scolaires membres et associés

Les 9 établissements membres :

- 2 écoles maternelles :
 - Laure Laurent Soliveau
 - Marie Eva-Dupuits
- 2 écoles élémentaires :
 - Amédée Adélaïde
 - Aristide Girard
- 1 école privée : Saint-Joseph
- 2 collèges :
 - Général de Gaulle
 - Catholique Saint-Dominique
- 1 lycée professionnel : Louis Delgrès
- 1 GRETA

Les 6 Établissements associés :

- 1 Collège : Guenette
- 3 lycées dont :
 - 1 Lycée Professionnel : Gerty Archimède
 - 1 Lycée Général et Technologique Faustin Flérèt
 - 1 Lycée Polyvalent Nord Grande Terre
- 1 Maison Familiale et rurale de Grande-Terre
- 1 Université : Université des Antilles



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Cet appel à projets s'adresse aux associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratif, porteurs d'un projet ayant un impact sur la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0-25 ans et des parents résidant dans le périmètre labellisé cité éducative Le Moule.

Chaque structure doit :

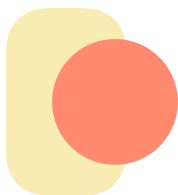
- 1. Justifier d'une existence de plus d'un an,**
- 2. Disposer d'un numéro SIRET,**
- 3. Disposer d'un ancrage territorial (être en capacité à mobiliser une file active en proximité, de mobiliser le public des quartiers concernés),**
- 4. L'association doit être à jour des bilans des subventions antérieures perçues au titre des crédits spécifiques de la politique de la Ville,**
- 5. Être à jour des obligations légales (statuts, absence de dettes sociales ou présenter un moratoire conclu avec la CGSS, transmission des comptes annuels de l'association ou d'un rapport du commissaire aux comptes...).**

Les projets doivent se décliner sur le périmètre de la cité éducative, à travers des parcours éducatifs cohérents s'articulant sur les temps de vie des enfants et des jeunes **scolaire, périscolaire et extra-scolaire**. Ils ont l'obligation de contribuer à structurer la communauté éducative et s'inscrire dans l'un des trois axes ci-dessous :

Conforter le rôle de
l'école

Promouvoir la
continuité éducative

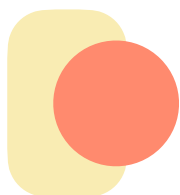
Ouvrir le champ des
possibles



Les modalités de réponse à l'appel à projets

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

1. **L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de la communauté éducative de la cité éducative,**
2. **La mise en cohérence et les synergies créées avec les PRE (Programme de Réussite Éducative) et PEDT/PLAN MERCREDI existants au sein de la Ville du Moule,**
3. **La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants (les vacances apprenantes, les devoirs faits...),**
4. **La nécessité de travailler en réseau avec plusieurs établissements et/ plusieurs niveaux,**
5. **Des méthodes de mobilisations du public innovantes,**
6. **La faisabilité technique et financière du projet,**
7. **La qualité des relations partenariales induites par et pour l'action,**
8. **L'implication des bénéficiaires,**
9. **Le respect des valeurs de la République et de la laïcité, en luttant contre les discriminations,**
10. **L'inclusion des jeunes les plus vulnérables fera l'objet d'une attention particulière,**
11. **L'effectif des bénéficiaires.**
12. **La communication de chaque action (inviter la Troïka à des restitutions)**



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Modalités de candidature

1. Ouverture de l'appel à projets plateforme DAUPHIN:
Du Lundi 14 Avril au 30 Avril 2025
2. Les candidatures devront être transmises par :
voie numérique jusqu'au 30 Avril 2025 aux adresses suivantes :
 - citeeducativelemoule@ac-guadeloupe.fr.
 - catherine.acina@ac-guadeloupe.fr

Le dossier complet doit être accompagné de l'ensemble des pièces et être déposé dans les délais mentionnés.

Liste des pièces à fournir (cf: **QRCODE**) :

1. Dossier CERFA (cerfa N° **12156*06**),
2. La fiche de projet type « cité éducative Le MOULE » et en cas de renouvellement compléter la fiche bilan.
3. Pour un renouvellement, la fiche bilan

Scannez-moi !



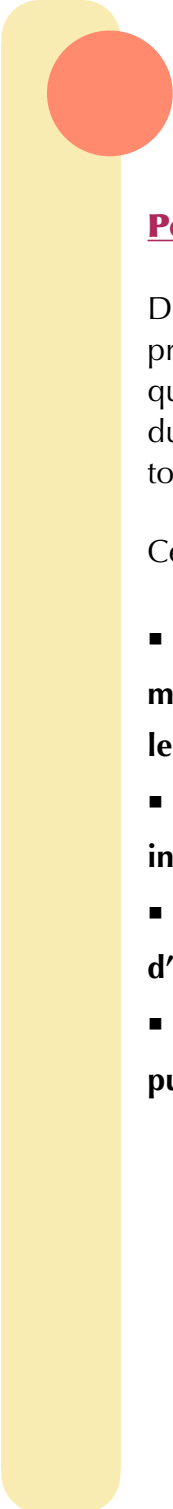
Dossier
DEPÔT CERFA



Dossier
BILAN CERFA



Dossier
RAPPORT
D'EXÉCUTION



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Pour les projets 2024 en renouvellement

Dans le cadre de l'appel à projets 2025, l'éligibilité des projets en **renouvellement** repose sur des critères de qualité et d'efficacité. La transmission d'un **bilan complet** du projet antérieur constitue un critère obligatoire pour tout renouvellement.

Ce bilan devra permettre de :

- **Rendre compte des actions menées, en précisant les modalités de mise en œuvre, les publics bénéficiaires et les moyens mobilisés.**
- **Évaluer l'efficacité du projet, en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.**
- **Identifier les points forts et les axes d'amélioration, afin d'adapter et d'optimiser les actions futures.**
- **Rendre compte de la bonne utilisation des financements publics.**

Chaque dossier devra faire l'objet d'une saisie sur le portail DAUPHIN dans le strict respect des délais.



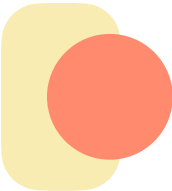
LA TRANSMISSION DES PIÈCES SUIVANTES EST OBLIGATOIRE ET À DÉPOSER SUR DAUPHIN

- Les statuts régulièrement déclarés
- La liste des dirigeants de la structure
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
- Le budget prévisionnel de la structure
- La délégation de signature pour attestation sur l'honneur

Scannez-moi !



**Procédure de dépôt
Dauphin**



Le Calendrier de l'appel à projets 2025

Lundi 14 Avril 2025
Lancement de l'appel à projets - en ligne



Mercredi 30 Avril 2025
Date limite de dépôt des dossiers
Sur la plateforme DAUPHIN



Mai 2025
Instruction partenariale des projets



Juin 2025
Validation des projets

Les contacts clés

Cité Éducative Le Moule

Jocelyne NESTAR
Cheffe de File
Lycée Louis Delgrès
0590 23 09 72
proviseur.9710052e@ac-guadeloupe.fr

Catherine ACINA
Cheffe de Projet Opérationnel
0690 69 58 87
catherine.acina@ac-guadeloupe.fr

La Ville de Le Moule

Nadia SHITALOU
Directrice des Interventions
Sociales et Humaines
0590 23 09 00
nadia.shitalou@mairie-lemoule.fr

Martina BALIN-BAHIJA
Référente de Parcours- PRE
0590 23 92 60
martina.balin-bahija@mairie-lemoule.fr

Véronique JACQUET-ROMELLE
Direction des Interventions Sociales et
Humaines
0590 23 09 00
veronique.jacquet@mairie-lemoule.fr

Félix FRANCFORT
Coordonnateur CLSPD
0690 29 03 89
felix.francfort@mairie-lemoule.fr

Marie-Stella ARCHIMÈDE
Chargée de coopération Ville du Moule
0690 92 11 20
marie-stella.archimede@mairie-lemoule.fr

Marius DIELNA
Direction des Affaires Culturelles et
Patrimoine - Directeur Adjoint et
Responsable Service Patrimoine
0690 95 10 05
marius.dielna@mairie-lemoule.fr





Les contacts clés

Référents techniques des partenaires

État	Région
Axelle BAPTISTIDE-SINIVASSIN Déléguée du préfet 0690 67 90 93 axelle.baptistide-sinivassin@guadeloupe.gouv.fr Murielle RENÉ-GABRIEL Chargée de mission politique de la ville Référente dispositifs contractuels pour le Moule - DEETS 0690 72 61 09 murielle.rene-gabriel@deets.gouv.fr Carine FARENC Gestionnaire des opérations Politique de la Ville - DEETS 0590 80 50 81 karine.farenc@deets.gouv.fr	Marcelle DUNOYER Instructeur/Gestionnaire Service de la carte des formations initiales et des projets éducatifs Direction de l'éducation, de la jeunesse et de la Vie étudiante 0590 80 40 40 marcelle.dunoyer@regionguadeloupe.fr
Conseil Départemental	CAF
Pascale LUBINO Sous Directrice du Développement Social des quartiers et de la lutte contre l'exclusion - Direction du Développement Social 0590 93 23 81 0690 35 68 06 pascale.lubino@cg971.fr	Harmide ROLLE Conseillère Technique Direction du Développement Social 0690 91 62 65 hardie.rolle@caf.fr
ARS	DRAC
Malyka KANCEL Responsable du Service Aide à la Prévention et à la Promotion de la Santé 0590 52 06 58 malyka.kancel@ars.sante.fr	Laurence SELBONNE Conseillère Action Culturelle et Territoriale 0690 75 89 38 laurence.selbonne@culture.gouv.fr

Communication

Tout support de communication :

- Carte d'invitation
- Flyers
- Affiche
- Des goodies
- Trousses
- T-Shirt
- Mug
- Banderole
- Roll-Up...

concernant une action devra faire apparaître le logo de la Cité Éducative Le Moule, de la Préfecture, L'Education Nationale et de La Ville de Le Moule.



Scannez-moi !



Logotypes en bonne
résolution



Une question? Des doutes? Le financement? Des difficultés?

Contactez la Cheffe de Projet Catherine ACINA

au 0690 69 58 87 ou par mail Catherine.acina@ac-guadeloupe.fr



cité Le Moule éducative:

Une grande Alliance Éducative

Projets

sport

santé

handicap

parentalité

lecture

éducation

écriture

développement durable

mathématiques

numérique

culture

petite enfance

Accompagnement de chaque
parcours éducatif individuel,
depuis la petite enfance
jusqu'à l'insertion professionnelle,
dans tous les temps et espaces de vie.

